

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Ministère des solidarités et de la santé

Secrétariat général

.....
Direction générale des ressources humaines

Direction générale de l'offre de soins

Arrêté du 18 février 2022

portant nomination du président et du président suppléant de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale
NOR : ESRH2207417A

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
et le ministre des solidarités et de de la santé,**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.952-22 ;

Vu le décret n° 2008-744 du 28 juillet 2008 modifié portant dispositions relatives aux personnels enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale, et notamment son article 39 ;

Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires, et notamment ses articles 19 à 22,

Arrêtent :

Article 1^{er} - Mme MOREAU (Catherine), conseillère d'Etat en service extraordinaire, est nommée pour trois ans, en qualité de présidente de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale.

Article 2 - Mme COQUELET (Marie-Laure), professeure des universités, agrégée de droit privé et de sciences criminelles, à l'Université Paris-Panthéon-Assas, est nommée pour trois ans, en qualité de présidente suppléante de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale.

Article 3 - Le directeur général des ressources humaines et la directrice générale de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 18 février 2022

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation et par délégation
Le directeur général des ressources humaines


Vincent SOETEMONT

Le ministre des solidarités et de la santé


La Directrice Générale de l'Offre de Soins

Katia JULIENNE